

## CONVOCATION CONSEIL MUNICIPAL

Morillon, le mercredi 13 juillet 2022

Madame, Monsieur,

Le Conseil municipal se réunira :

**Jeudi 21 juillet 2022 à 20 h 00,  
Salle consulaire à la Mairie  
5 place de la mairie, 74440 MORILLON**

La tenue de la séance du conseil municipal commence par la désignation du secrétaire de séance comme le précise l'article L.2121-15 du CGCT.

L'ordre du jour de la séance portera sur les points suivants :

1. **Fonctionnement des assemblées** - Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil municipal du 23 juin 2022 ;
2. **Fonctionnement des assemblées** - Décisions prises par le maire ;
3. **Urbanisme** - Approbation de la révision allégée n°1 du PLU ;
4. **Urbanisme** - Approbation de la révision allégée n°2 du PLU ;
5. **Urbanisme** - Approbation de la modification n°1 du PLU ;
6. **Foncier** – Protocole transactionnel avec MGM dans le cadre de l'acquisition de la parcelle section B n°2528 - Annule et remplace la délibération n°2022-47 du 23 juin 2022 ;
7. **Affaires touristiques** - Bilan de la concertation sur la diversification touristique et détermination d'un programme général ;
8. **Affaires touristiques** - Convention d'exploitation estivale des remontées mécaniques ;
9. **Administration générale** - Convention pour le financement des navettes estivales et hivernales 2022 ;
10. **Administration générale** - Convention de prestation de service pour une fourrière de véhicule ;
11. **Alpages** - Attribution marché public de travaux de renforcement de l'alimentation en eau de l'alpage des Foges ;
12. **Forêt** - Programme de coupe ONF 2023 ;
13. **Questions diverses**

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Maire et par délégation,  
Le 1<sup>er</sup> adjoint



Raphaël CLÉRENTIN